

maxit Group

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Deitermann CBM Komp.B

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD12589-b/6

Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description : Durcisseur de résine composite à base d'amines et de polyamines

Composants dangereux :		
CAS: 100-51-6	Alcool benzylique	25 - 50%
EINECS: 202-859-9	TT 1	
CAS: 2855-13-2	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	25 - 50%
	C, Xn; R 21/22-34-43-52/53	0 50/
CAS: 25154-52-3	nonylphénol	2 - 5%
EINEUS: 246-672-0	C, Xn, N; R 22-34-62-50/53-63	

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:





C Corrosif

N Dangereux pour l'environnement

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long

terme pour l'environnement aquatique.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

(suite page 2)

Page: 1/9

_



maxit Group

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann CBM Komp.B

(suite de la page 1)

Page: 2/9

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de

nombreuses heures seulement: une surveillance médicale est donc

nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Recourir à un traitement médical

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin :

Risques Risque de perforation gastrique

Traitement En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à

l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme

par exemple:

Monoxyde de carbone (CO)

Ammoniac (NH3)

Oxyde d'azote (NOx)

Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant **Autres indications:**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à

l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux

directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer

dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un vêtement personnel de protection

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens

du vent.

Veiller à une aération suffisante.

Mesures pour la protection de l'environnement :

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.

(suite page 3)



Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann CBM Komp.B

(suite de la page 2)

Page: 3/9

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne

ventilation.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un

filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable,

utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air

ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

(suite page 4)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann CBM Komp.B

(suite de la page 3)

Page: 4/9

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton)

Caoutchouc nitrile

Forme:

Couleur:

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques. **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques Indications générales.

Odeur :	aminée
Changement d'état Point de fusion : Point d'ébullition :	non déterminé non déterminé
Point d'inflammation:	non applicable
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Pression de vapeur à 20°C:	0,1 hPa (DIN 51640 idung,)
Densité à 20°C:	1,01 g/cm³ (DIN 51757 idung,)
Masse volumique:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	Pas ou peu miscible
valeur du pH:	Non applicable.

400 mPas (DIN 53019 idung,)

Non déterminé.

liauide

jaune-brun

Indications complémentaires Aucune.

10 Stabilité et réactivité

dynamique à 20°C:

cinématique :

Viscosité :

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Test de séparation des solvants : non applicable

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 5)



Fiche technique de sécurité

nue de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann CBM Komp.B

(suite de la page 4)

Page: 5/9

Réactions dangereuses

Réactions aux agents d'oxydation puissants Forte réaction exothermique aux acides

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composar	nt	Type Valeur Espèce		
100-51-6 A	100-51-6 Alcool benzylique			
Oral	LD50	1230 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rabbit)		
Inhalatoire	LC50/4 h	4178 mg/l (rat)		
2855-13-2	2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine			
Oral	LD50	1030 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	1840 mg/kg (rabbit)		
25154-52-3	25154-52-3 nonylphénol			
Oral	LD50	200-2000 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rabbit)		

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet fortement corrosif.

Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable. Comportement dans des compartiments de l'environnement :

Mobili	ité et potentiel de bio-accumulation :	
100-5	1-6 Alcool benzylique	
EBAB	1,1 log Pow (Bioakkumulation)	
2855-	13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	
EBAB	0,79 log Pow (-)	
25154	25154-52-3 nonylphénol	
EBAB	3,28 log Pow (-)	

(suite page 6)

F



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 6/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann CBM Komp.B

(suite de la page 5)

Effets écotoxiques : Toxicité aquatique :

Toxicité aquatique :		
Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation		
100-51-6 Alc	ool benzylique	
EC 10	400 mg/l (pseudomonas putida)	
EC50/24h	400 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))	
EC50/96h	640 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))	
LC50/48h	645 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))	
LC50/96h	10 mg/l (Lepomis macrochirus (Sonnenbarsch))	
	460 mg/l (Pimephales promelas (Elritze))	
2855-13-2 3-	aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	
EC 10/18h	1120 mg/l (pseudomonas putida)	
EC50/24h	42 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))	
EC50/72h	37 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))	
LC50/48h	185 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))	
LC50/96h	110 mg/l (Brachydanio rerio (Zebrabärbling))	
25154-52-3 nonylphénol		
EC 10/18h	>16 mg/l (pseudomonas putida)	
EC50/48h	< 1,0 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))	
EC50/72h	1,3 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))	
LC0/48h	0,4 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))	
LC50/48h	0,56 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))	
LC50/96h	< 1,0 mg/l (fish)	
NOEC (14d)	0,25 mg/l (Brachydanio rerio (Zebrabärbling))	
NOEC (21d)	0,1 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))	
Domorque	<u> </u>	

Remarque

Le produit contient des substances exerçant une action toxique sur les poissons et les bactéries.

Comportement dans les stations d'épuration:

Comportonione dano loc citatione di opurationi
Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation
100-51-6 Alcool benzylique
EC 50 (3h) 79 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))
Autres indications :
100-51-6 Alcool benzylique
BSB (5) 1550 mg O2/g (-)

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

(suite page 7)



Fiche technique de sécurité

Page : 7/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann CBM Komp.B

(suite de la page 6)

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation:

Après mélanger avec le composant résineux, remettre une partie dans le conteneur du durcisseur, bien mélanger et reverser cette masse. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas décehets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apperentés qux déchets domestiques.

Catalogue européen des déchets

07 02 08 autres résidus de réaction et résidus de distillation

Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train): 8 (C7) Matières corrosives.

Indice Kemler :80No ONU:2735Groupe d'emballage :IIIEtiquette de danger8

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :



Classe IMDG/GGVmer: 8
No ONU: 2735
Label 8
Groupe d'emballage: III
No EMS: F-A,S-B
Marine Pollutant: Non

Désignation technique exacte : POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(ISOPHORONEDIAMINE)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



Classe ICAO/IATA: 8
No ID UN: 2735

(suite page 8)



maxit Group

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann CBM Komp.B

(suite de la page 7)

Page: 8/9

Label 8
Groupe d'emballage : III
Instr. d'emballage passager: 818
Instr. d'emballage cargaison: 820

Désignation technique exacte : POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(ISOPHORONEDIAMINE)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :





C Corrosif

N Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

Alcool benzylique

Phrases R:

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

34 Provoque des brûlures.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme

pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

2 Conserver hors de portée des enfants.

23 Ne pas respirer la vapeur.

24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et

consulter un spécialiste.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

22 Nocif en cas d'ingestion.

34 Provoque des brûlures.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

(suite page 9)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 9/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann CBM Komp.B

(suite de la page 8)

- 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 62 Risque possible d'altération de la fertilité.
- Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

* Données modifiées par rapport à la version précédente

F